



Quel somme peut on réclamé

Par **tranquil**, le **03/01/2018** à **09:54**

bonjour j'ai été victime d'une humiliation sur mon poste de travail venant de mon directeur en me posent un rouleau de scotch sur la tête en présent d'un collègue et tout deux c'est mie à rire de moi de puis ce jour je suis devenue hypertendue et je suis sur traitement médical quel sont les droit que je peut réclamer pour mon préjudice moral

merci

Par **morobar**, le **04/01/2018** à **10:21**

Bonjour,

Vu d'ici ZERO et c'est tout ce que cela mérite.

Trop de feuilletons américains sur les sommes mirobolantes qu'on peut obtenir en justice.

En droit français il ne s'agit pas d'indemnisation punitive, mais réparatrice d'un préjudice réel et surtout mesuré.